

MONTPELLIER - MÉDITERRANÉE

Situation, trafic et emploi

Situation

L'aéroport de Montpellier Méditerranée est situé sur la commune de Mauguio, à 10 km de Montpellier, 30 de Sète, 50 de Nîmes et 70 de Béziers.

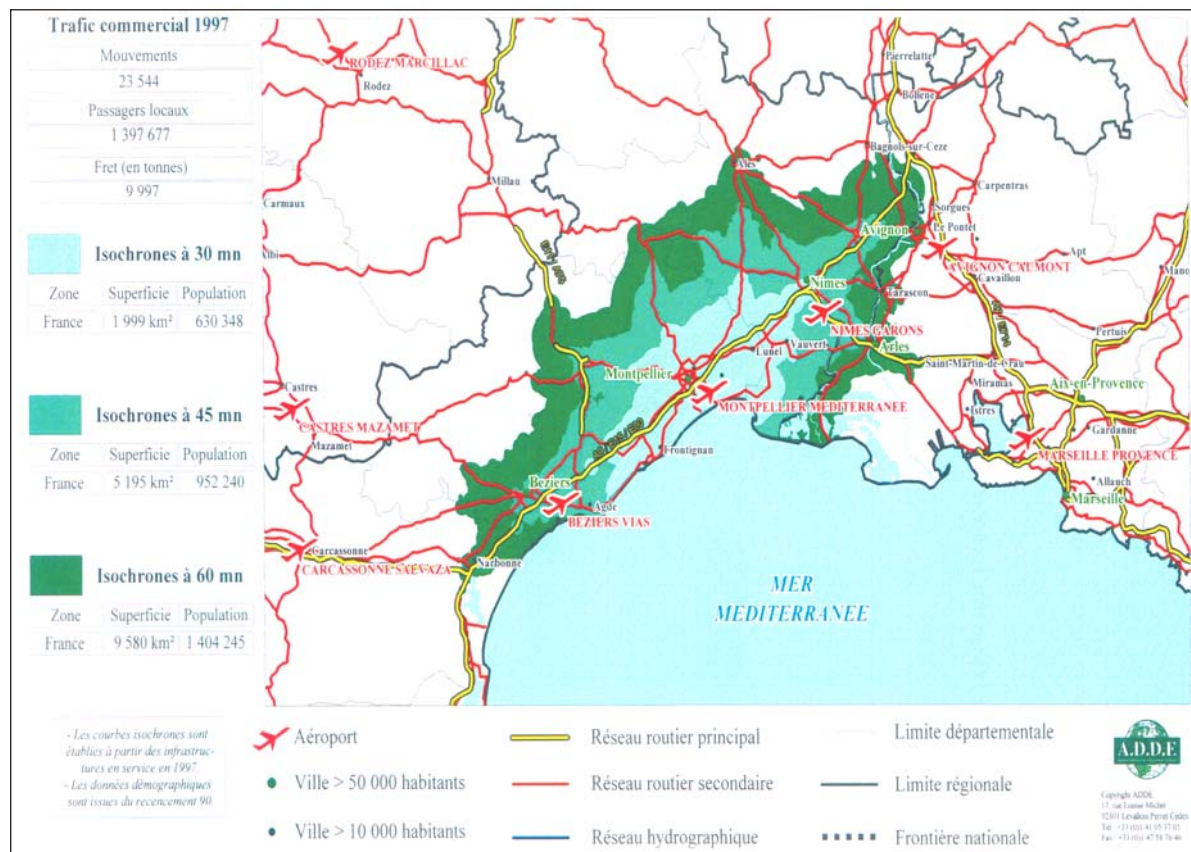
Le trafic

En 2000, l'aéroport a accueilli 1.750.000 passagers



Fond de plan : Michelin 1/200 000

Temps d'accès à l'aéroport



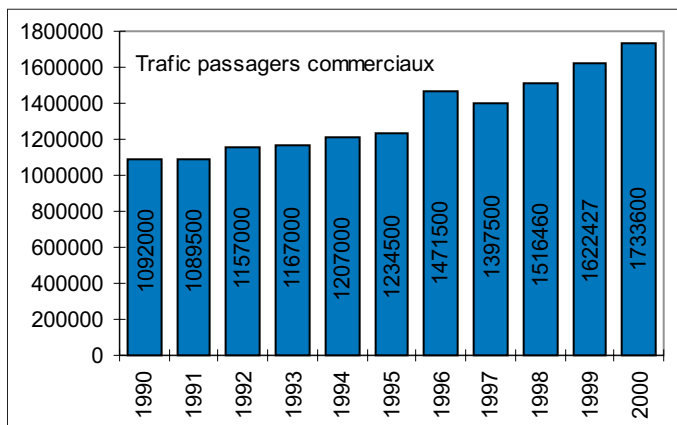
Source : DGAC, "Description des services offerts par le transport aérien" - 1998

L'emploi

1.800 salariés travaillent sur la plate - forme, soit 1 pour 1000 passagers.

MONTPELLIER - MÉDITERRANÉE

Évolution du trafic de 1990 à 2000



Source : DGAC

Le stationnement

2200 places de stationnement sont à la disposition des passagers venus en voiture (un parking de 600 places vient d'être mis en service en mai 2001), soit 1,36 place pour 1000 passagers.

Les parcs de stationnement ne sont pas saturés en dehors de périodes particulières (départs en vacances scolaires, mois de septembre, salons ...).

Tarifs parkings

P4 longue durée		P2/P3 courte durée	
• Première 1/2 heure	gratuite	• Première 1/2 heure	gratuite
• 30 mn à 1 h	9 F	• 30 mn à 1 h	12 F
• 1 h à 2 h	12 F	• 1 h à 2 h	14 F
• 2 h à 3 h	14 F	• 2 h à 3 h	16 F
• 3 h à 8 h	17 F	• 3 h à 8 h	20 F
• 8 h à 12 h	20 F	• 8 h à 12 h	29 F
• 12 h à 18 h	28 F	• 12 h à 18 h	39 F
• 18 h à 24 h	36 F	• 18 h à 24 h	47 F
• au delà de 24 h	*36 F	• au delà de 24 h	*48 F

* par tranche de 24 heures.

Tarifs Car Hôtel

P3 Car Hôtel parking gardé	
• 1 jour	85 F
• 2 jours	160 F
• 3 jours	220 F
• 4 jours	270 F
• 5 jours	310 F
• à partir de 6 jours la journée supplémentaire	45 F

Ces tarifs sont susceptibles de modifications.

Source : Brochure Aéroport 2001

La location de voitures

240 places sont à la disposition des loueurs soit 1,48 place pour 10 000 passagers.

L'offre de transport public

Dans le cadre contractuel, c'est le département de l'Hérault qui est l'autorité organisatrice de la liaison Montpellier-aéroport. Celui-ci est en effet situé sur la commune de Mauguio qui n'appartient pas au PTU.

Cette situation pourrait évoluer à très court terme, le périmètre de la future Communauté d'Agglomération étant en cours de définition. La commune de Mauguio s'intégrerait alors au nouveau PTU, ce qui conduirait à l'intégration de la desserte de l'aéroport au réseau de transports urbains.

Jusqu'en juin 2000, un contrat aux risques et périls liait l'AO à son exploitant. Depuis, le contrat a été modifié. Il n'existe pas de convention spécifique pour la ligne de l'aéroport : le contrat porte sur un ensemble de lignes exploitées par le même transporteur, les Courriers du Midi. Il s'agit d'un contrat à garantie de recette.

Pour l'AO, le coût de cette ligne est de 1.714.677 F HT par an.

Transporteur et consistance technique du service

Le service est assuré par les Courriers du Midi (Via GTI) La ligne, d'une longueur de 8 km, dessert 3 arrêts intermédiaires situés sur la commune de Montpellier (dans le sens aéroport-centre, les arrêts peuvent se faire à la demande). Le terminus est situé à la gare routière (elle-même située devant la gare SNCF) et permet la correspondance avec le réseau de transport urbain. Le temps de parcours est de 15 minutes environ.

Les horaires des 17 allers retours sont calés sur ceux des principaux vols desservant l'aéroport, avec une amplitude de 5h15 à 23h05.

La tarification est la même que pour l'ensemble du réseau départemental (75F pour 10 trajets) excepté pour les titres à l'unité qui sont vendus 30F. Il n'existe pas de tarification commune avec le réseau urbain.

Un abonnement salarié mensuel de 180 F par mois est également proposé.

NAVETTE	
MONTPELLIER → AÉROPORT	
JOURS	DEPART GARE ROUTIÈRE
12345	5H15
1234567	5H45
12345	7H50*
1234567	8H45
1234567	9H50
123456	11H00
1234567	12H10
1234567	13H15
1234567	14H10
12345 7	15H15
1234567	16H10
12345 7	16H45
12345 7	17H30
1234567	18H20
6	18H45
1234567	19H50
12345 7	20H40

**ARRIVEE
AÉROPORT
AJOUTEZ
15
MINUTES**

NAVETTE : 04 67 06 03 78

* : dessert la ZAC de Figuières du lundi au vendredi.

Source : dépliant navette

MONTPELLIER - MÉDITERRANÉE

Le matériel

Le service est assuré par des véhicules de 50 places de moins de 7 ans et munis d'aménagements spécifiques (racks à bagages). Ces véhicules sont identifiés par une livrée spécifique.

La clientèle

La fréquentation de la ligne en 2000 est estimée à 77.000 passagers (60.000 en 1999). Elle génère une recette commerciale de 2 millions de francs. 90% des voyageurs utilisent le billet à l'unité, 10% l'abonnement salarié ou le carnet de 10 tickets. Il n'existe pas d'études ou enquêtes menées sur cette ligne particulière du réseau départemental. En revanche, l'aéroport organise annuellement une enquête auprès de sa clientèle. Celle-ci permet d'évaluer la part modale des TC à 3,8% en accès à l'aéroport.



Source : dépliant navette

Autres offres de transport

Il n'existe pas d'autre desserte de l'aéroport de Montpellier par transport collectif.

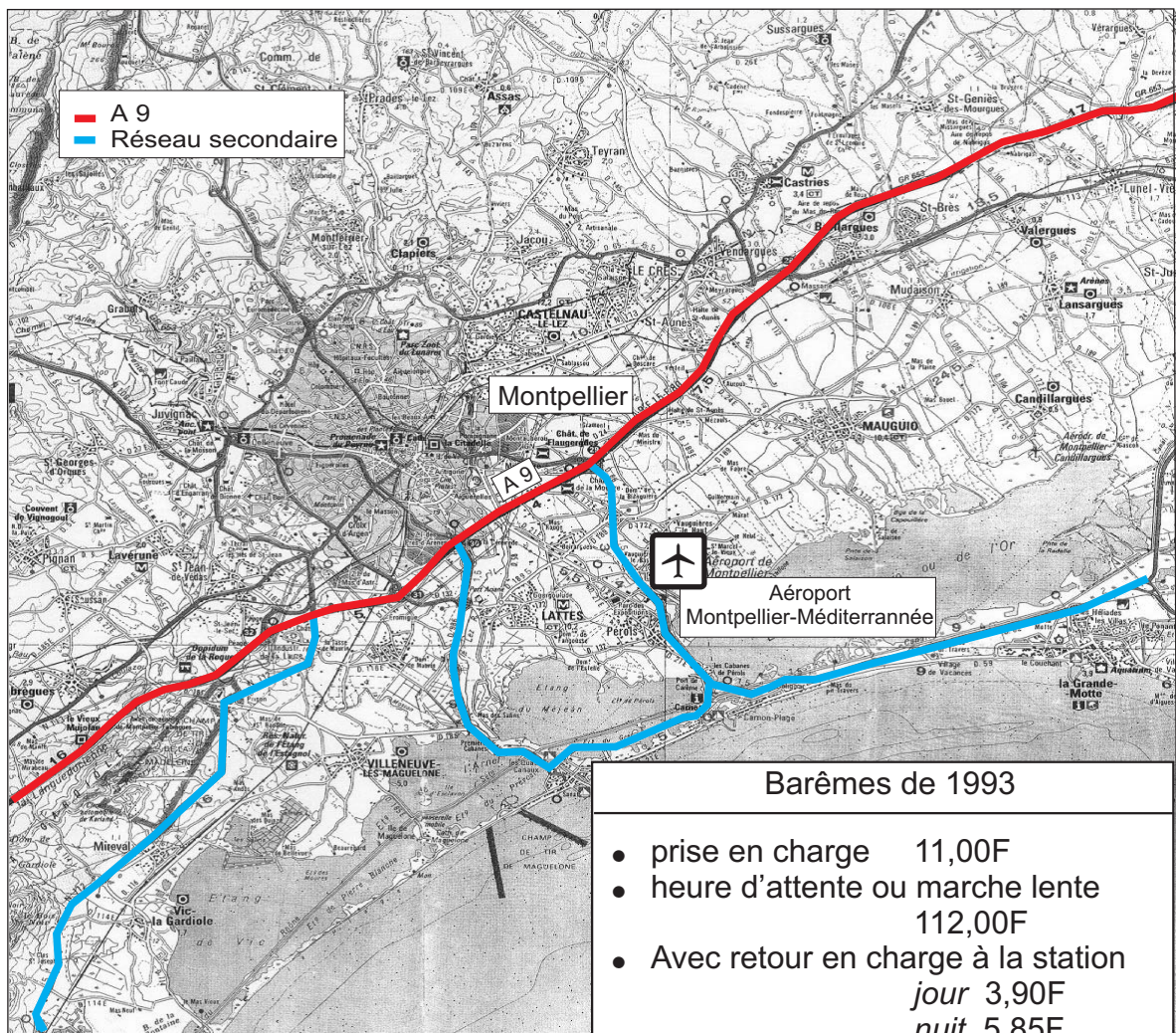
Les taxis

Organisation

37 taxis disposent d'une autorisation pour stationner à l'aéroport. Un couloir de 150m leur est réservé pour la file d'attente. Les autres taxis peuvent accéder à l'aéroport, mais uniquement pour y déposer leurs clients.

Le prix d'une course jusqu'à la gare de Montpellier est de 100 à 150f en tarif jour et 200 à 300f en tarif nuit. Ces tarifs correspondent à un retour à vide.

Itinéraires de desserte



Fond de plan : IGN 1/100 000

Source : Préfecture

Il n'y a pas de zone de prise en charge

Groupements de taxis :

Taxi Tram, Taxis 2000, Allo Taxi CAB, Taxi ALM, groupement des taxis de Sète, Radio Taxi Lattes Littoral, Radio Taxis du Littoral (R.T.L.), association générale des taxis de l'aéroport Montpellier-Méditerranée, association Air Taxi, artisans taxis radio Montpellier, artisans taxis Languedoc Autonome Services, Taxis Radio Béziers.

Il n'y en a qu'un seul à l'aéroport (Association générale des taxis de l'aéroport de Montpellier-Méditerranée).

“Air Littoral”, une compagnie aérienne implantée à proximité de l'aérogare, utilise les services de taxis réservés pour le convoyage des pilotes entre aérodromes.

Une autre compagnie, en relation avec un groupement, a mis en place un service de réservation de billets d'avion avec la possibilité d'obtenir la réservation d'un taxi à l'arrivée de l'avion.

Certains taxis du département participent à des services de transports publics tels les transports scolaires par l'intermédiaire d'une société gérant les transports pour le Conseil Général (SODETHRE).

Participation des taxis à d'autres activités

Aucune autre activité n'est connue dans les exploitations de taxis de l'aéroport.

La desserte de la gare SNCF

Il existe 16 emplacements réservés aux taxis. La gare n'est pas desservie par d'autre taxis, sauf en cas de réservation ou de dépose de clients.

Les perspectives d'évolution de l'offre de transport et de desserte

Le District de l'agglomération de Montpellier (dont la commune de Mauguio ne fait pas partie) est en cours de transformation en communauté d'agglomération (l'aéroport se trouverait alors à l'intérieur du périmètre de celle-ci) : le PDU, dont le District de l'agglomération de Montpellier est le maître d'ouvrage est momentanément stoppé du fait de cette transformation de la structure maître d'ouvrage. Une actualisation du diagnostic déjà réalisé est en cours pour tenir compte du nouveau périmètre (6 nouvelles communes) et de la loi SRU.

Il n'y a pas de projet de modification de la desserte à court terme, mais des projets à moyen et long terme peuvent avoir un impact sur celle-ci :

- Un projet de doublement de l'autoroute A 9 (à l' horizon 2006-2007) pour réserver l'emprise actuelle au trafic local (et à l'accès à l'aéroport),
- Un projet de contournement ferroviaire de Nîmes et Montpellier avec implantation d'une gare TGV située entre l'autoroute et l'aéroport. La réalisation de cette gare est conditionnée par la mise en service du tronçon Perpignan-Le Perthus, la réalisation du contournement Nîmes-Montpellier (horizon 2008-2009), et de la voie nouvelle Montpellier-Perpignan,
- Un prolongement de la ligne 1 du tram (7 à 8 km) en direction de la gare TGV et de l'aéroport est envisagé. Un tracé est pressenti. Ce projet, qui apparaîtra dans le futur PDU n'a pas encore fait l'objet d'études techniques et socio-économiques.

Par ailleurs, ce secteur sud de l'autoroute connaît actuellement une forte pression urbaine. Il comprend aussi de nombreuses stations balnéaires. C'est aussi dans cette perspective globale de développement urbain que le prolongement de la ligne de tramway est envisagé.

La zone nord - ouest de l'aéroport est inscrite en deuxième objectif pour le développement d'activités économiques (tertiaire, logistique...). Une réflexion est en cours sur ce secteur mais à un horizon temporel plus rapproché. Cette réflexion, menée par un bureau d'étude sous maîtrise d'ouvrage du Conseil Général, est en cours. Le comité de pilotage comprend le Conseil Général, la CCI, la Chambre d'agriculture, l'Etat, le District de l'agglomération de Montpellier et les 3 communes concernées. La phase de diagnostic s'achève, des scénarios devraient être prochainement produits. Cette étude à plus court terme (objectif : engagement des travaux en 2002) ne prévoit pas de modifications significatives en terme d'accès (celui par l'A 9 est actuellement considéré comme satisfaisant), mais un maillage du réseau routier dans les secteurs ouest et nord de l'aéroport.

Contacts

- Aéroport : Mmes Chenal et Schoofs
- DDE : M Deligny
- District de l'agglomération de Montpellier : M Jouvin
- SODETHRE : M Renard

Documents :

- Dossier de Voirie d'Agglomération